

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 30 mai 2022 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins.
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers

POINTS URGENTS

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Objet n°40 - Question orale du Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à la transition écologique de nos bâtiments communaux.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative à la transition écologique de nos bâtiments communaux.

S'il y a bien un élément dont on ne peut plus se passer c'est l'électricité.

En effet, nos téléphones, ordinateurs, nos frigos, congélateurs et plus récemment nos voitures, vélos et trottinettes électriques en ont besoin plus que jamais.

Cette dépendance mène la vie dure à nos citoyens et, vu la conjoncture actuelle, les factures de régularisation sont le cauchemar de beaucoup.

Lorsque ce sujet est abordé avec nos politiques fédéraux belges la réponse est souvent la même : Pourquoi ne mettez-vous pas de panneaux solaires ?

Bien que le prix de ces installations diminue et que leur rendement augmente cela reste un investissement conséquent pour la plupart des ménages belges.

Le financement des panneaux solaires peut se faire via un prêt zéro pourcent et, en règle générale, l'installation est rentabilisée en 5 ans.

Les scientifiques sont unanimes, nous devons changer notre mode de vie de manière radicale afin d'éviter le réchauffement de notre planète.

Selon l'agence pour la transition écologique, les panneaux solaires émettent en moyenne 55 grammes de Co2 par kilowatt produit, il faut donc 3 ans à un panneau solaire pour qu'il amortisse la propre fabrication.

Mais qu'en est-il pour notre Ville ?

Les cartes interactives permettant de connaître la production solaire des Villes communes de Belgique nous dépeignent comme de très mauvais élèves.

Deux investissements de 55.000,00 € et 65.000,00 € ont été votés en cette assemblée afin d'installer des panneaux solaires sur notre Hôtel de Ville et à l'école communale d'Hennuyères.

Où en êtes-vous dans ce dossier ?

La Ville de Braine-le-Comte a-t-elle pour ambition d'avancer vers un fonctionnement plus vert ?

Qu'est-il prévu pour une meilleure transition vers des énergies décarbonées ?

Pouvez-vous nous indiquer si d'autres projets vont voir le jour dans un futur proche concernant la consommation globale de nos bâtiments communaux ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Les projets de pose des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'Hôtel de Ville et de l'école de Ronquières sont en cours. Nous avons toutefois été obligés de passer via un coordinateur en sécurité de chantier / santé qui a été désigné par le Collège communal à la mi-mars et qui nous aide dans la préparation des dossiers de pose des panneaux. Les deux cahiers spéciaux des charges passeront au prochain Conseil communal du 26 juin 2022.

Depuis 2019, nous avons engagé un conseiller en énergies et qui travaille avec les différents services communaux sur des projets visant la performance énergétique comme par exemple : le cadastre et comptabilité énergétiques, remplacement des chaudières, panneaux photovoltaïques, les véhicules partagés, l'analyse des techniques lors de rénovation de bâtiments, les compteurs intelligents pour l'eau, un plan extension sur l'éclairage public, la mise en place d'écoteam, la gestion des chauffages, ... Nous avons donc des projets en cours de réalisation et nous avançons à notre échelle avec les effectifs que nous avons.